

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent(e)		
Matricule : 0007760		
Société : ASSESS		
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : DRIFI Mohamed		
Date de naissance : 25-01-1964		
Adresse :		
Tél. : 0708279099 Total des frais engagés : 1725,7 Dhs		

Cadre réservé au Médecin		DR CHRAIBI H.Karim
Cachet du médecin :		
Chirurgien Ophtalmologiste Angle Route d'Azemmour et Bd Sidi Abderrahmane Hay Hassani-Casablanca Tel:0522904750-Tel/Fax:0522915602-Gsm:0684749749		
Date de consultation : - 9 DEC. 2022		Age: 41
Nom et prénom du malade : DRIFI DALAK		Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : DRIFI DALAK		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/05/2022	C2	25400		INP : 09104288 Dr CHRAZI Chirurgien Ophtalmologiste Angle Route d'Azemmour Tel: 0527504750 - 05291602

EXECUTION DES ORDONNANCES			
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture	
pharmacie MENJRA Dr. MENJRA Sahnini Rue Angèle Ed. Benou Sirdar Hay Hassani Casablanca Tél : 0522 82 35 90	09/12/22	75,70	

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre		Montant détaillé des Honoraires	
		A M	P C	I M	I V
LUXEES EL 15 Korea Bloc "J" N° 53 Tél.: 05 22 82 35 90 Casablanca	2022/05/15				14400

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412 21433552
D	00000000 00000000
B	35533411 11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Dr. CHRAIBI H. Karim
MALADIES ET CHIRURGIE DE YEUX
ANGIOGRAPHIE - LAZER - LENTILLE DE CONTACT

Diplômé de l'UNIVERSITÉ BORDEAUX II - FRANCE
Ancien Chef de Clinique des Hôpitaux de BORDEAUX
Ancien Attaché des Hôpitaux de BORDEAUX
Membre de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'OPHTHALMOLOGIE
Membre de l'AMERICAN ACADEMY OF OPHTHALMOLOGY

الدكتور الشرايبى ح. كريم
اختصاصي في طب وجراحة العيون

خريج جامعة بوردو II بفرنسا
جراح سابقاً بمستشفيات بوردو
عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون
عضو بالأكاديمية الأمريكية لطب العيون

- 9 DEC. 2022

CASABLANCA, LE

DR.H.

DALK.



ZALERG 0.25 mg/ml
Collyre 5 ml - PPN : 75,70 DH

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

zalerg
75,70

✓
S.i.

Pharmacie MENJRA
Dr. MENJRA Samir
16, Angle Bd. Houc Sinaâ Rue 4
Hay Hassani - Casablanca
Tel: 05 22 89 60 05

Dr CHRAIBI H.Karim
Chirurgien Ophtalmologiste
Angle Route d'Azemour et Bd.
Sidi Abderrahmane Hay Hassani-Casablanca
Tel: 05 22 91 56 02 - Fax: 05 22 91 56 02 - E-mail: cabinet@karimchraibih.com

IMMEUBLE COMMUNAL HAY HASSANI, ANGLE BD. SIDI ABDELLAHMANE ET ROUTE D'AZEMOUR, ENTRÉE B
2^{ÈME} ÉTAGE APPT. N°1 - 20230 CASABLANCA - TÉL. : 05 22 90 47 50 / 06 84 749 749
TÉL./FAX : 05 22 91 56 02 - E-MAIL : CABINET@KARIMCHRAIBIH.COM

LUNETTES EL MALIH

53, Bloc (j) Koréa - Casa

Tél.: 05 22 82 35 90

R.C.: 264858

Patente : 36616602

نظارات المليح

سوق القرية، بلوك (ج)

الرقم 53 - البيضاء

الهاتف : 05 22 82 35 90

264858 س.ت.

36616602 باتنا

0004187

Ordonnance de M. le Docteur : charaibi Karim

N° DE nomenclature 407 -

Correspondant à la prescription

LOIN	O.D : <u>1,65</u> -0,50 0,75 O.G : <u>-1,25</u>	PRES	O.D : <u>2</u> O.G : <u>2</u>
------	--	------	----------------------------------

FOURNITURE

Montures : Metalique

600

Verres : Optique

600

Etuis : 6

600

Total : 6

600

Mille quatre cent

600

Arrêtée la présente facture à la somme de

Casablanca, le

M. OU MME :

LUNETTES EL MALIH
Koréa bloc (j)
Tel: 05 22 82 35 90
Casablanca

Timbre
Obligatoire

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Dr. CHRAIBI H. Karim
MALADIES ET CHIRURGIE DE YEUX
ANGIOGRAPHIE - LAZER - LENTILLE DE CONTACT

Diplômé de l'UNIVERSITÉ BORDEAUX II - FRANCE
Ancien Chef de Clinique des Hôpitaux de BORDEAUX
Ancien Attaché des Hôpitaux de BORDEAUX
Membre de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'OPHTHALMOLOGIE
Membre de l'AMERICAN ACADEMY OF OPHTHALMOLOGY

الدكتور الشرابي ح. كريم
اختصاصي في طب وجراحة العيون

خريج جامعة بوردو II بفرنسا
جراح سابقاً بمستشفيات بوردو
عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون
عضو بالأكاديمية الأمريكية لطب العيون

CASABLANCA, LE - 9 DEC. 2022

DR. H. KARIM

Vues Complètes (en couleurs)
(de la paupière bleue)

OS (165 - 050) - 075
O.D. -1,25

LUNETTES EL MALIH
Souk Kcrea Bloc "J" N° 53 - 16
Tel.: 05 22 82 35 90
Casablanca

Dr CHRAIBI H. Karim
Chirurgien Ophtalmologiste
Angle Route d'Azemmour et Bd.
Sidi Abderrahmane Hay Hassanii-Casablanca
Tél. 05 22 91 56 02 / 05 22 91 56 02 / E-mail : cabinet@karimchraibih.com

IMMEUBLE COMMUNAL HAY HASSANI, ANGLE BD. SIDI ABDELLAH MANE ET ROUTE D'AZEMOUR, ENTRÉE B
2^{ÈME} ÉTAPE APPT. N°1 - 20230 CASABLANCA - TÉL. : 0522 90 47 50 / 0684 749 749
TÉL./FAX : 0522 91 56 02 - E-MAIL : CABINET@KARIMCHRAIBIH.COM